



1, place A. Mounié-92160 ANTONY

Tel : 01 42 37 09 41

E-mail : [avf@avfantony.com](mailto:avf@avfantony.com)

Web: <http://avfantony.com>

## NOTICE D'INFORMATION

### Séjour RAQUETTES DE NEIGE (2022-01) (Niveau \*\*\*)

### LA FECLAZ (73230) du dimanche 6 février au dimanche 13 février 2022

Animateur du séjour : Bernard DESANGLES

**La sortie est ouverte aux adhérents d'AVF ANTONY, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2022 IRA, à minima**

Nombre de participants: 10 au minimum, 16 au maximum

Date: **du dimanche 6 février au dimanche 13 février 2022.**

Déplacements basés sur l'utilisation des voitures personnelles avec co-voiturage

#### PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée en raquettes (6 jours de rando avec dénivelées de 500 à 900m chaque jour). En fonction de l'état d'enneigement, des randonnées pédestres classiques pourront y être substituées.

**Entraînement à la randonnée et bonne condition physique sont nécessaires**

Le séjour débute le dimanche 6 février 2022 à 16h00, heure à laquelle les participants sont attendus au lieu d'hébergement pour prendre possession des chambres.

Le séjour s'achève le dimanche 13 février 2022 à 10h00, heure de libération des chambres après le petit déjeuner.

#### HEBERGEMENT

Hôtel Restaurant "Notre Dame des Neiges" - 73230 LA FECLAZ (alt : 1300 m) Tél : 04 79 25 80 60

Le séjour est réservé en pension complète avec fourniture du pique-nique prévue pour 6 déjeuners, du lundi au samedi

Distance : 580 kms d'Antony et environ 6h00 de trajet voiture hors arrêts.

#### COÛT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **550 €** par personne, en pension complète, en chambre double.

Supplément pour chambre individuelle : **126 €** pour le séjour.

Ce prix comprend :

- La ½ pension, du dîner du 1er jour au petit-déjeuner du dernier jour, vin au dîner.
- La fourniture de 6 pique-niques pour les 6 déjeuners, du lundi au samedi.
- Chambre avec cabine sanitaires complets
- L'accompagnement des randonnées par un Animateur d'AVF ANTONY.
- Le "pot dit de convivialité" après rando
- Les taxes de séjour
- Le ménage chambre assuré chaque jour

Ce prix ne comprend pas:

- Le voyage, jusque LA FECLAZ et les déplacements sur place basés sur le co-voiturage.
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- Le coût de location des raquettes et bâtons.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la

Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Code APE : 913<sup>5</sup> – SIRET : 30358816400044. 1/2

Antony le 10 septembre 2021

## DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule. (environ 1300 kms y compris aller-retour et trajets sur place). Péages: environ 100 € A/R selon itinéraire.

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun aux frais du déplacement. (Trajet A-R et trajets sur place).

Les inscriptions définitives ne seront faites que pour les participants prenant leur voiture ou s'étant mis d'accord avec un chauffeur pour être covoiturés.

## PRE-INSCRIPTIONS

**Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur pré-inscription**

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

**Tous les adhérents à l'activité rando recevront par mail la présente notice. Envoi du mail le 25/09/2021**

**Ils auront la possibilité de se "préinscrire" à ce séjour en se connectant à un site par le biais d'un "lien" qui leur sera fourni dans le mail.**

**Début des Pré-inscriptions : 27/09/2021 - Fin des Pré-inscriptions : 08/10/2021.**

## INSCRIPTIONS.

Les préinscrits retenus dans la limite des places disponibles se verront proposer dès le **11 octobre** un contrat de séjour à signer et à retourner à AVF ANTONY, sous 8 jours, en procédant aux règlements correspondants.

Vous aurez la possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, aux assurances facultatives.

## REGLEMENTS PAR CARTE BANCAIRE. (CB) ou PAR CHEQUE

### Par CB.: Avant le 24 octobre 2021-

Si vous réglez par Carte Bleue, vous pouvez bénéficier des garanties d'assurances liées à l'utilisation de ce mode de paiement pour des séjours et voyages (Et souscrire, ou non, l'assurance spécifique que nous sommes tenus de vous proposer).

En même temps que l'envoi de votre contrat, un mail vous sera adressé, avec un lien vers BilletWeb, vous permettant d'enregistrer, **en une seule fois**, votre engagement à régler le montant total du séjour, **lequel sera prélevé en 2 fois, 30% à l'inscription et le solde le 6 décembre 2021**, à condition que vous sélectionniez le paiement en 2 fois.

### Par Chèque.

Chèque **d'acompte de 165 €** ( à joindre aux 2 exemplaires du contrat que vous nous retournerez).

Primes d'assurance (facultatives) accompagnées du bulletin de souscription des assurances.

**Date limite : 24 OCTOBRE 2021**

Solde du séjour : **avant le 6 décembre 2021.**

## CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

-Annulation faite, au plus tard, le **6 décembre 2021** : restitution des sommes versées avec une retenue de **50 €** par dossier d'inscription

-Annulation postérieure au **6 décembre 2021** : retenue de 100% du montant total du séjour.

## RECOMMANDATIONS

**Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la rando pour apprécier pleinement ce séjour.**

Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à anorak, pulls, gants, bonnet lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches. Location possible de raquettes à LA FECLAZ. (de l'ordre de 40 € pour la semaine)

En tant que de besoin, une réunion des participants, pourra être organisée dans la 1ère quinzaine de janvier 2022.

Amicalement,

Bernard DESANGLES, Animateur du séjour.

Gabriel BEVENOT, Responsable tourisme.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la

Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Code APE : 913<sup>5</sup> – SIRET : 30358816400044. 2/2

Antony le 10 septembre 2021

Conditions générales de vente et notice assurances consultables à la Permanence AVF ou sur le site AVF <http://avfantony.com> /Activités/  
Marche randonnée/ RANDONNEES PEDESTRES/ conditions générales de vente-notice assurance.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la  
Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382  
Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.  
Code APE : 913<sup>5</sup> – SIRET : 30358816400044. 3/2